

**Présent-es** : Hélène Insel (rectrice), Vincent Larzul (SG), Benoît Piquot (SG-DRH), Françoise Dutertre (Dialogue social), Karine Bister (Cheffe DIVE), Philippe Cadet (Doyen IA IPR), Marc Teulier (DASEN 35), Frédéric Fabre (DSDEN 22), Stéphane Caron (DSDEN 56), Guylène Esnault (DSDEN 29), Marie Garreau, Frédéric Fabre, Stéphanie Lentz (conseillère technique 1<sup>er</sup> degré)

**OS présentes** : SUD, FSU, CGT, SGEN, FO, UNSA.

### Déclaration Préalable IS

La rectrice : CSA MEN s'est tenu le 26 janvier sur la base de prévisions budgétaires et sans informations consolidées ; cela met tout le système en tension ; chef-fes d'établissement reçu-es le matin avant le CSA académique ; remercie les élu-es de ne pas avoir boycotté le CSAA ; s'excuse de transmettre les informations sur table car reçues hier après-midi ; 5900 emplois créés pour la réforme de la formation initiale qui est très coûteuse et emplois d'assistantes sociales et Psy EN ;

## 1- Approbation des PV des CSA académiques du 14 octobre 2025

Adoptés à l'unanimité.

## 2- Préparation de la rentrée 2026

Annonces ministérielles pour la rentrée 2026 : **suppression de 3256 postes** dont  
→ **1891** suppressions de postes **dans le 1er degré**  
→ et **1365** suppressions de postes **dans le 2d degré**.

Dans l'académie de Rennes, cela se traduit par la **suppression de 217 postes** :  
→ **de 86 postes dans le 1<sup>er</sup> degré**  
→ **et 131 postes dans le 2d degré**

Il s'agit donc d'une baisse massive d'emplois, la plus forte depuis 2017 !

Suppressions massives subies par le service public d'éducation depuis 2017 dont 10230 postes en moins rien que dans le 2d degré.

Les priorités nationales affichées est d'améliorer le taux d'encadrement et les conditions d'enseignement, agir en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale et améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap !!!

Plus le mensonge est gros et plus ça passe. On ne fera pas mieux avec moins de moyens enseignant.

Pour SUD éducation Bretagne, il n'y aura pas d'amélioration des conditions d'enseignement ni d'école égalitaire pour toutes et tous, en supprimant des postes d'enseignant-es.

## 2.1 – BOP 140 (1<sup>er</sup> degré)

- 1891 emplois en moins dans le premier degré au niveau national

**86 postes supprimés dans le 1<sup>er</sup> degré dans l'académie de Rennes pour la rentrée 2026 :**

- 16 postes dans le départ. des Côtes d'Armor

- 24 postes dans le départ. du Finistère

- 29 postes dans le départ. d'Ille-et-Vilaine

-17 postes dans le départ. du Morbihan

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 : 173 070 attendus, soit -3869 par rapport à la rentrée 2025.

Pour rappel en 2025, c'étaient 178 533 élèves attendus, soit – 2 964 par rapport à la rentrée 2024 avec une suppressions de 20 postes.

Une telle suppression de postes pour la rentrée 2026 est donc injustifiable et ne plus d'être inacceptable !

Mais malgré la baisse des effectifs dans notre académie, le taux d'encadrement est très insuffisant dans l'académie bretonne.

Notre taux d'encadrement (P/E) est sous la moyenne nationale : P/E = à 5,97 professeur-es pour 100 élèves au lieu de 6,15 professeur-es pour 100 élèves au niveau national.

**=> 2 départements ont un P/E très faible par rapport à la moyenne nationale : pour le Morbihan (5,96) et le 35 (5,89)**

**Une autre école est possible :**

Pour SUD éducation, il faut **16 élèves maximum par classe en école et en collège et 20 élèves maximum en lycée.**

Il faut aussi repenser l'accueil et l'encadrement en classes maternelles pour adapter l'école aux tout-petits. Pour cela, SUD éducation revendique des **Petites sections à 15 élèves et un-e ATSEM** pour chaque classe de maternelle.

**Priorités académiques dans le 1<sup>er</sup> degré public :**

- déploiement des PAS Pôles d'appui à la scolarité
- limiter les fermetures de classe en milieu ruralité
- accompagnement des Élèves en Situation de Handicap avec création de nouvelles classes en ULIS
- apprentissage du breton

**→ Avis contre de toutes les OS**

## 2.2 - BOP 141 (2d degré)

Au niveau national : Baisse attendue de 29101 élèves => suppression de 1365 postes

**Dans l'académie de Rennes : Baisse de 2245 élèves (-1,4% ; même baisse attendue pour le réseau privé) => suppression de 131 postes**

Tous les départements sont concernés par les suppressions de postes, surtout au collège avec en particulier -1008 élèves au niveau 6eme.

### 131 suppressions de postes 2d degré en Bretagne en heures postes

**Détail des suppressions et créations de postes par types d'établissements et par département :**

#### Collège

- 34 postes dans les Côtes d'Armor
- 48,5 postes dans le Finistère
- 31,5 postes dans le Morbihan
- 67 postes dans l'Ille-et-Vilaine

**Total : 181 suppressions de postes**

**Préconisation académique pour appliquer ces mesures : arbitrages avec mise en place des repères de seuil suivants :**



→ Les collèges qui ont un IPS < à 90 : repère de seuil à 25 élèves par classe : 6 collèges concernés

→ Les collèges qui ont un IPS < à 98 : repère de seuil à 28 élèves par classe pour niveau 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> : 42 collèges concernés

→ Maintien des moyens précédemment alloués à la mise en œuvre des groupes de besoin à hauteur de 82 ETP pour la « difficulté scolaire »

→ Poursuite des dispositifs ULIS

→ création de 4 ETP pour les UPE2A

#### Lycée

- 11 postes dans les Côtes d'Armor
- 0 suppression / 0 création de postes dans le Finistère
- 11 postes dans le Morbihan
- 22 postes en Ille-et-Vilaine

**Total : 44 suppressions de postes \* dont transfert de 48 ETP BTS vers LP => + 4 ETP de mesures de rentrée**

Baisse de 165 élèves en LGT et hausse de 43 élèves en LP

#### Lycée Professionnel

- +14 postes dans les Côtes d'Armor
- 4 postes dans le Finistère
- + 39 postes dans le Morbihan
- + 22 postes en Ille-et-Vilaine

**Total : 71 créations de postes\* dont transfert de 48 ETP BTS => +23 ETP de mesures de rentrée**



- **Transfert de 48 ETP du budget des LGT vers le budget LP :**  
régularisation technique pour les BTS implantés en LP ou LPO
- => **création de 4 ETP en LGT**
- => **création de 23 ETP en LP**

**CNED** : 7,4 ETP dont des emplois du CNED fléchés par le MEN et des emplois académiques compensés en masse salariale par le MEN.

**Dispositif « Prépa seconde » est supprimé : 1 en lycée public (LP Jean Jaurès - 35) et 1 en lycée privé : audit de l'inspection général** : maintien du dispositif qui change de nom et devient « dispositif d'accompagnement d'entrée au lycée »

**Parcours renforcé** appliqués à tous les LP : 6 ETP eu total alloués à tous les LP : 2h par LP.

**Pas de moyens de remplacement supplémentaires** : priorité est d'assurer des enseignant-es dans les classes.

**Enveloppe pour le PACTE et les IMP non distribuée.**

→ **Avis contre de toutes les OS**

### 2.3 - BOP 230 (Vie de l'élève)

Pas de mesure dans l'académie de Rennes.

## 2.2 - Carte académique des enseignements linguistiques : sections européennes, langues vivantes étrangères et langues et cultures régionales

Voir tableau / dossier CSAA

### Généralisation du breton facultatif en 6<sup>e</sup>

rentrée 2025 : 17 collège & 967 élèves

rentrée 2026 : 17 + 13 collèges supplémentaires & potentiellement 2344 élèves concerné-es

→ **vote pour : 6 (FSU, UNSA) ; abstention : 3 (SUD, FO, CGT)**

## 2.3 - Carte académique des enseignements de spécialités

Voir tableau / dossier CSAA

3 fermetures :

1 en AMC : lycée Lesage à Vannes

1 en LLCE anglais : lycée chateaubriand de Combourg

1 en LLCE espagnol : lycée Lesage de Vannes

→ **vote contre : 8 (SUD, FSU, CGT) ; abstention : 1 (UNSA) ; CFDT (absent)**

### 3 - Questions diverses :

- **Comité de suivi de la formation initiale** mis en place sur modèle du comité de pilotage national
- **Plan « collège en progrès » / Collèges qui concentrent les élèves qui ont moins de 8/20 en maths et français** : 11 CLG dont 6 en REP

22 : CLG de Callac, Saint-Nicolas du Pelem et Pleumet

29 : CLG Joséphine Baker à Concarneau, CLG Sables blancs

35 : CLG de Cleunay, Clotilde Vautier, CLG Rosa Parks à Rennes et CLG Pierre Perrin à Val de Couesnon

56 : ???

→ Visio organisée avec les chef-fes d'établissement pour échanger et proposer des demi-journées banalisées pour travailler sur cette question.

→ écoute des équipes sera essentielle

→ problématiques multidimensionnelles : soucis RH, déficit d'ouverture culturelle d'élèves, demande d'appui sur le terrain de la pédagogie...